

# Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique

### MÉTHANES HALOGÉNÉS

trichlorométhane (chloroforme)

e trichlorométhane (CAS 67-66-3) est un liquide incolore transparent dont la formule moléculaire est CHCl<sub>3</sub>. Il est aussi connu sous les noms de chloroforme et de méthane trichloré. Le trichlorométhane est utilisé dans la production de réfrigérants, de plastiques, de produits pharmaceutiques et de propulseurs d'aérosol. Il s'agit également d'un important solvant et dégraissant. Le Canada n'a pas produit de trichlorométhane depuis 1976, mais continue d'en importer (CCME, 1992).

La réaction du chlore avec les composés organiques présents dans les effluents et les eaux brutes constitue la principale source de contamination par le trichlorométhane des milieux aquatiques naturels, et la quantité de trichlorométhane produite est proportionnelle à la teneur de l'eau en matières organiques (USEPA, 1980). Les sources ponctuelles de forte contamination comprennent les effluents industriels et les déversements accidentels (NAS, 1978; Thomas et coll., 1979). Des concentrations de trichlorométhane atteignant 1200 µg·L<sup>-1</sup> ont été mesurées dans des échantillons d'effluents terminaux provenant d'installations industrielles et municipales de Cornwall, en Ontario. Des échantillons des eaux du Saint-Laurent prélevés à Cornwall et à Montréal présentaient une concentration en trichlorométhane de 200 et de 500 ng·L<sup>-1</sup> (Environnement Canada, 1984). En 1979, la fréquence de détection de trichlorométhane pour des échantillons d'effluents terminaux rejetés dans la Sainte-Claire se chiffrait à 39 %, la concentration médiane se situant entre 1 et 10 µg·L<sup>-1</sup> (Munro et coll., 1985). À la même époque, les concentrations de trichlorométhane atteignaient 300 ng·L<sup>-1</sup> dans le lac et la rivière Sainte-Claire (Kaiser et Comba, 1986). Des usines de pâtes de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont produit des effluents contenant jusqu'à 200 µg·L<sup>-1</sup> du produit (N. Bazinet, 1990, ministère de l'Environnement de l'Ontario, Toronto, comm. pers.; M.J. Clarke, 1989, British Columbia Ministry of the Environment, Vancouver, comm. pers.). Les eaux souterraines peuvent être contaminées par des lixiviats de décharges. Par exemple, des lixiviats provenant de la décharge d'une société chimique située près de Sarnia, en Ontario, présentaient des concentrations de trichlorométhane atteignant 950 µg·L<sup>-1</sup> (King et Sherbin, 1986).

La volatilisation (tension de vapeur = 21 kPa à 20 °C) constitue le principal mécanisme d'élimination du trichlorométhane présent dans les eaux naturelles. Les demi-vies estimées varient de 1,2 à 31 jours pour les eaux du Rhin et d'un lac avoisinant (Zoeteman et coll., 1980). La photolyse, l'hydrolyse et la dégradation microbienne ne sont pas des processus importants en milieu aqueux (Lillian et coll., 1975; Pearson et McConnell, 1975; Mabey et Mill 1978). En dépit du faible  $K_{oe}$  du trichlorométhane (1,97), le FBC chez l'algue verte (*Selenastrum capricornutum*) est de 690 (Neely et coll., 1974; Mailhot 1987). Chez les poissons, les FBC sont faibles (<10) et la dépuration des tissus est rapide (demi-vie <1 jour) (USEPA, 1978; Anderson et Lusty, 1980).

## Élaboration des recommandations pour la qualité des eaux

La recommandation canadienne provisoire pour la qualité des eaux établie pour le trichlorométhane aux fins de la protection de la vie dulcicole a été élaborée selon le protocole du CCME (CCME, 1991).

#### Vie dulcicole

La toxicité du trichlorométhane varie énormément d'un groupe taxinomique à l'autre. La truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) et le crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) sont les poissons d'eau douce les plus sensibles au trichlorométhane, les deux espèces présentant une CL<sub>50</sub>-96 h de 18,2 mg·L<sup>-1</sup> (Anderson et Lusty, 1980). Des concentrations en trichlorométhane de

Tableau 1. Recommandations pour la qualité des eaux établies pour le trichlorométhane aux fins de la protection de la vie aquatique (CCME, 1992).

Vie aquatique	$Recommandation~(\mu g{\cdot}L^{^{\boldsymbol{4}}})$					
Dulcicole	1,8*					
Marine	Néant <sup>†</sup>					

<sup>\*</sup>Recommandation provisoire.

<sup>&</sup>lt;sup>†</sup>Aucune recommandation n'a été établie.

Information Espèce sur la toxicité			Issue du test de toxicité	Concentration (µg·L <sup>-1</sup> )						
Aiguë	Vertébrés	L. macrochirus O. mykiss	CL <sub>50</sub> -96 h CL <sub>50</sub> -96 h					•		
	Invertébrés	D. magna	CL <sub>50</sub> -48 h					C	_	
Chronique	Vertébrés	O. mykiss H. crucifer H. crucifer	CE-27 j CL <sub>50</sub> -7 j CL <sub>50</sub> -7 j		•					
	Plantes	A. aeruginosa	CE						0	
	Recommandation canadienne pour la qualité des eaux 1,8 μg· L <sup>-1</sup>				,		,	1	1	
■ pr	Qualité de l'étude : 10 ■ primaire • valeur critique □ secondaire					10 <sup>2</sup> nmand	10³ ation c	10 <sup>4</sup> anadie	10 <sup>5</sup> enne	10

Figure 1. Données choisies sur la toxicité du trichlorométhane pour les organismes d'eau douce.

seulement 2 mg·L<sup>-1</sup> se sont révélées toxiques pour les œufs et les alevins de la truite arc-en-ciel exposés pendant 27 jours (Black et coll., 1982; Birge et coll., 1979).

Une  $CL_{50}$ -7 j de 270  $\mu$ g· $L^{-1}$  et une  $CE_{10}$ -7 j (tératogenèse) de 18  $\mu$ g· $L^{-1}$  ont été enregistrées pour la rainette crucifère embryonnaire (*Hyla crucifer*) (Birge et coll., 1980). Chez *Daphnia magna*, les  $CL_{50}$ -48 h varient de 29 à 78,9 mg· $L^{-1}$  (LeBlanc, 1980; Abernethy et coll., 1986). Bringmann et Kühn (1978) ont noté que l'algue bleu-vert *Anacystis aeruginosa* était la plus sensible des espèces algales étudiées, affichant une inhibition de la multiplication cellulaire à 185 mg· $L^{-1}$ .

La recommandation provisoire pour la qualité des eaux établie pour le trichlorométhane aux fins de la protection de la vie dulcicole est de 1,8 µg·L<sup>-1</sup>. On a déduit cette valeur en multipliant par un facteur de sécurité de 0,1 la CMEO (tératogénie) de 18 µg·L<sup>-1</sup> obtenue pour la rainette crucifère (CCME, 1991, 1992).

#### Références

- Abernethy, S., A.M. Bobra, W.Y. Shiu, P.G. Wells et D. Mackay. 1986. Acute lethal toxicity of hydrocarbons and chlorinated hydrocarbons to two planktonic crustaceans: The key role of organism—water partitioning. Aquat. Toxicol. 8:163–174.
- Anderson, D.R. et E.W. Lusty. 1980. Acute toxicity and bioaccumulation of chloroform to 4 species of freshwater fish. (NUREG/CR-0893). Battelle Pacific North West Laboratory, Richland, WA.
- Birge, W.J., J.A. Black et D.M. Bruser. 1979. Toxicity of organic chemicals to embryo-larval stages of fish. EPA-560/11-79-007. U.S.
   Environmental Protection Agency, Ecological Resource Service, Office of Toxic Substances, Washington, DC.

- Birge, W.J., J.A. Black et R.A. Kuehne. 1980. Effects of organic compounds on amphibian reproduction. Project No. A-074-KY. Res. Rep. No 121. University of Kentucky, Water Resources Research Institute, Lexington, KY.
- Black, J.A., W.J. Birge, W.E.Donnell, A.G. Westerman, B.A. Ramey et
   D.M. Bruser. 1982. The aquatic toxicity of organic compounds to
   embryo-larval stages of fish and amphibians. Res. Rep. No. 133,
   NTISPB82-224601. University of Kentucky, Water Resources
   Research Institute, Lexington, KY.
- Bringmann, G. et R. Kühn. 1978. Limiting values for the noxious effects of water pollutant material to blue algae (*Microcystis aeruginosa*) and green algae (*Scenedesmus quadricauda*) in the cell multiplication inhibition test. Vom Wasser 50:45–60.
- CCME (Conseil canadien des ministres de l'environnement). 1991. Annexe IX Méthode d'élaboration des recommandations pour la qualité de l'eau en vue de la protection de la vie aquatique (avril 1991), dans Recommandations pour la qualité des eaux au Canada, Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement. 1987. Préparée par le Groupe de travail sur les recommandations pour la qualité des eaux. [Mise à jour et reprise avec de légères modifications de fond et d'autres au niveau de la forme dans Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement, chapitre 4, Conseil canadien des ministres de l'environnement, 1999, Winnipeg.]
- 1992. Annexe X Recommandations pour la qualité des eaux au Canada: mise à jour (mars 1992), organoétains et halométhanes, dans Recommandations pour la qualité des eaux au Canada, Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement. 1987. Préparée par le Groupe de travail sur les recommandations pour la qualité des eaux.
- Environnement Canada. 1984. 1980–1981 Cornwall industrial survey. Direction de la surveillance de la pollution, Service de la protection de l'environnement–Région de l'Ontario, Toronto.
- Kaiser, K.L.E. et M.E. Comba. 1986. Tracking river plumes with volatile halocarbon contaminants: The St. Clair River–Lake St. Clair example. Environ. Toxicol. Chem. 5:965–976.
- King, L. et G. Sherbin. 1986. Point sources of toxic organics to the upper St. Clair River. Water Pollut. Res. J. Can. 21:433–446.
- LeBlanc, G.A. 1980. Acute toxicity of priority pollutants to water flea (Daphnia magna). Bull. Environ. Contam. Toxicol. 24(5):684–691.
- Lillian, D., H.B. Singh, A. Appleby, L. Lobban, R. Arnts, R. Gumpert, R. Hague, J. Toomey, J. Kazazis, M. Antell, D. Hansen et B. Scott. 1975. Atmospheric fates of halogenated compounds. Environ. Sci. Technol. 9:1042–1048.
- Mailhot, H. 1987. Prediction of algal bioaccumulation and uptake of nine organic compounds by ten physicochemical properties. Environ. Sci. Technol. 21:1009–1013.
- Maybe, W. et T. Mill. 1978. Critical review of hydrolysis of organic compounds in water under environmental conditions. J. Phys. Chem. Ref. Data 7:383–415.
- Munro, J.R., M.G. Foster, T. Pawson, A. Stelzig, T. Tseng et L. King. 1985. St. Clair River point source survey, 1979–1980. Ministère de l'Environnement de l'Ontario,/Environnement Canada, Toronto/Ottawa.
- NAS (National Academy of Sciences). 1978. Chloroform, carbon tetrachloride and other halomethanes. NAS, Scientific and Technical Assessments of Environmental Pollutants. Washington, DC.
- Neely, W.B., D.R. Branson et G.E. Blau. 1974. Partition coefficient to measure bioconcentration potential of organic chemicals in fish. Environ. Sci. Technol. 8:1113–1115.
- Pearson, C.R. et G. McConnell. 1975. Chlorinated C<sub>1</sub> and C<sub>2</sub> hydrocarbons in the marine environment, dans *Proc. R. Soc. London* B189:305–322.

## Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique

MÉTHANES HALOGÉNÉS trichlorométhane (chloroforme)

Thomas, R.F., M.A. Feige et H.J. Brass. 1979. Monitoring of trihalomethanes and other purgeable compounds in a water supply vulnerable to industrial contamination. Paper No. 19, dans 178th AM. Chem. Soc. National Meeting, Washington, DC.

USEPA (U.S. Environmental Protection Agency). 1978. In-depth study of health and environmental impacts of selected water pollutants. Contract No. 68-01-4646. USEPA, Cincinnati, OH.

——. 1980. Ambient water quality criteria for chloroform. EPA-440/5-80-033. USEPA, Washington, DC.

Zoeteman, B.C., K. Hamsen, J., B. Linders, C.F. Morra et W. Slooff. 1980. Persistent organic pollutants in river water of the Netherlands. Chemosphere 9:231–249.

#### Comment citer ce document :

Conseil canadien des ministres de l'environnement. 1999. Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique : méthanes halogénés — trichlorométhane (chloroforme), dans *Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement*, 1999, Winnipeg, le Conseil.

Pour les questions de nature scientifique, veuillez contacter :

Environnement Canada Division des recommandations et des normes 351, boul. St-Joseph Hull (Québec) K1A 0H3

Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone: (819) 953-1550
Télécopieur: (819) 953-0461

Courrier électronique : ceqg-rcqe@ec.gc.ca Adresse Internet : http://www.ec.gc.ca

 $\odot$  Conseil canadien des ministres de l'environnement 1999 Extrait de la publication n° 1300; ISBN 1-896997-36-8

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, veuillez contacter :

Documents du CCME a/s de Publications officielles du Manitoba 200, rue Vaughan

Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5 Téléphone : (204) 945-4664 Télécopieur : (204) 945-7172

Courrier électronique : spccme@chc.gov.mb.ca

Also available in English.